



Enregistré sous le numéro d'activité N° 11 75 00862 75

PREPARATION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT DE RADIOTELEPHONISTE RESTREINT

PROGRAMME

1 - OBJECTIFS PROFESSIONNELS

1.1 - Nature la formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

1.2- Objectifs pédagogiques de la formation

Ce stage est destiné à préparer les candidats à l'examen du certificat de radiotéléphoniste restreint.

A l'issue de ce stage, le candidat est capable de :

- nommer les règlements et publications existants
- vérifier la présence des documents devant se trouver à bord
- effectuer les principaux réglages d'un équipement en bande VHF
- utiliser l'équipement de base d'une station de bateau
- appliquer les procédures de radiocommunication en vigueur dans le transport fluvial
- assurer la veille réglementaire sur les réseaux du service de radiotéléphonie sur les voies intérieures
- appliquer les mesures de prévention et d'intervention en cas de situation d'urgence ou de détresse

1.3 – Prérequis

Aucun

1.4 - Contenu

Seront abordés les thèmes suivants :

1 - Connaissances générales

- Dispositions réglementaires, et administratives relatives au service mobile maritime
- Connaissances générales du service mobile maritime
- Connaissances générales du service mobile maritime par satellite
- Connaissances générales du SMDSM
- Utilisation de l'alphabet phonétique international et des signaux de base du vocabulaire normalisé de la navigation maritime de l'OMI

2 – La radiotéléphonie en ondes métriques

- Utilisation pratique de l'équipement en ondes métriques
- Procédures d'exploitation des communications radiotéléphoniques

3 – Les sous-systèmes du SMDSM

- Utilisation des installations et des techniques d'appel sélectif numérique (ASN)
- Procédures des communications de détresse, d'urgence et de sécurité dans le SMDSM
- Protection des fréquences de détresse
- Renseignements sur la sécurité maritime (RSM) dans le SMDSM
- Communication de correspondance publique par ASN

4 – Simulation d'examen

- QCM blancs

1.5 – Sanction visée et modalités

Cette formation donne droit à la remise d'une attestation de formation.

Cependant à l'issue de la formation, les candidats peuvent s'inscrire à l'examen organisé par l'Agence Nationale des Fréquences directement sur le site internet de celle-ci.

1.6 – Taux de réussite

Non pertinent

2 – PARCOURS PEDAGOGIQUES

2.1 – Durée

La formation dure une demi-journée, soit 4 heures, de 9h à 13 heures.

2.2 – Dates de session

Pour connaître les dates de sessions, merci de consulter le site internet www.institutfluvia.fr

2.3 – Lieu

Les formations interentreprises se déroulent au Tremblay sur Mauldre (78), dans les locaux du CFA de la Navigation intérieure.

2.4 – Effectif

La formation peut accueillir jusqu'à 15 stagiaires maximum.

2.5 - Formateurs

La formation est assurée par Maxime ABRAMOVICI, professeur du CFA de la Navigation intérieure dont les compétences professionnelles sont avérées et reconnues.

2.6 - Moyens pédagogiques et techniques

Cette formation est assurée dans les locaux du CFA de la Navigation Intérieure, mis à la disposition de Fluvia. Un manuel est remis à chaque participant avant le début de la formation.

Pour toutes les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, merci de prendre l'attache du contact mentionné ci-après.

3 – PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

Le coût de la formation par personne : 87 € HT (20% de TVA) soit 104,40 € TTC.

Les repas ne sont compris dans le coût de la formation.

Nos CGV sont consultables sur notre site internet.

Contact – Référént Handicap :

Carine SPANDER

Ligne directe : 01.42.60.36.13

Mail : contact@institutfluvia.fr ou carine.spander@entreprises-fluviales.fr

Joignable tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi